



Président : David OUVRARD - 9 imp. des Moulins - 85500 LES HERBIERS –
Tél : 06 03 78 53 00

Secrétaire : Stéphane GRÉLARD - 1 rue Jean de La Fontaine - 85500 LES HERBIERS

Trésorier : Cindy GAILLARD - 27 citée des orchidées 85500 SAINT PAUL EN PAREDS –
Tél : 07 71 12 03 70

Toutes nos infos sont disponibles sur : <https://www.lesroulettesherbretaises.fr>

COUT DE LA LICENCE

- 80 euros pour les enfants nés après le 01/01/2010
- 90 euros pour les personnes nées avant le 01/01/2010
- 60 euros pour toutes licences prises à compter du 01/02/2020

Si vous êtes domicilié aux HERBIERS, peut-être pouvez-vous bénéficier des "chèques découverte". Pensez à les demander à la mairie.

EQUIPEMENT DU PATINEUR

- * un casque personnel est obligatoire.
- * des rollers corrects
- * des protections : genouillères, coudières et protège-poignets
- * des épingles à nourrice pour les courses (dossards)

JOURS, HORAIRES ET LIEUX DES ENTRAINEMENTS

Section Roller Hockey : le lundi de 19h00 à 22h30 à la salle Gâte Bourse (*reprise le Lundi 2 sept. 2019*)

Section adulte loisir : le mardi de 20h00 à 22h30 à la salle Gâte Bourse (*reprise le mardi 3 sept. 2019*)

Section Hockey Fauteuil : le mercredi de 19h00 à 22h00 à la salle de la Demoiselle (*reprise le merc. 21 Août.2019*)

Ecole de patinage : le samedi de 13h30 à 15h00 à la salle Gâte Bourse (*reprise le samedi 7 sept. 2019*)

Section compétition : le lundi, le mercredi et le vendredi de 18h30 à 20h15 au circuit de l'Etanduère, à l'atelier 19/20 ou à la salle Gâte Bourse en cas de pluie (*reprise pour tous les niveaux le Lundi 2 sept. 2019*)

PIECES A FOURNIR

- * **La fiche d'inscription** avec autorisation parentale signée.
- * **Un certificat médical** pour tout nouveau patineur ou patineur ayant un certificat datant de plus de 3 ans, portant *obligatoirement* la mention : « Apte à la pratique du Roller Skating en compétition » ou « Apte à la pratique du Roller Hockey en compétition » ou « Apte à la pratique du Hockey Fauteuil en compétition » (y compris pour les non compétiteurs).
- * **Dans le cas du renouvellement de licence**, une attestation de réponse négative à l'ensemble du questionnaire ci-joint
- * **Une photo d'identité pour 1^{ère} licence**
- * Le **chèque d'inscription** libellé à l'ordre de « Les Roulettes Herbretaises »
- * En cas de location de matériel : le **règlement de la location** accompagné du **chèque de caution**.

DATE LIMITE DE RETOUR : 26 Aout 2019 à l'adresse du président 9 Impasse des Moulins, 85500 LES HERBIERS

**Une Majoration de 10 € sera appliquée une fois la date passée dans le cas de renouvellement de licence
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE ET LES PERSONNES SE VERRONT REFUSER L'ACCES
AUX ENTRAINEMENTS.**

Attention : Les enfants seront sous la responsabilité des parents en cas d'incident avant la validation des licences.